

# DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **PELEGRY Daniel**  
**Rousseyre**  
**15500 SAINT-PONCY**

Localisation  
du/des projet(s): **GRIFFOUADE**  
**15500 SAINT-PONCY**

## Description du projet de construction

1. Construction d'un bâtiment à usage de stockage de fourrage avec une couverture photovoltaïque.
2. Poche souple (réserve à incendie)

## Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13

PC1a,b,c	PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE		PC5b	PLAN DE FACADES	1:250
PC2-5a	PLAN DE MASSE ET DE TOITURE	1:500	PC6-7-8	DOCUMENT GRAPHIQUE	
PC3-4	COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE				



Architecte:  
**Audrey ESCOT**

SICA Habitat Rural - Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

**Aurillac, le 14/10/2024.**

Dessiné par:  
**Julie GINISTY**

N° Client:	N° Document:	N° de page:
2013	PC01	1/6

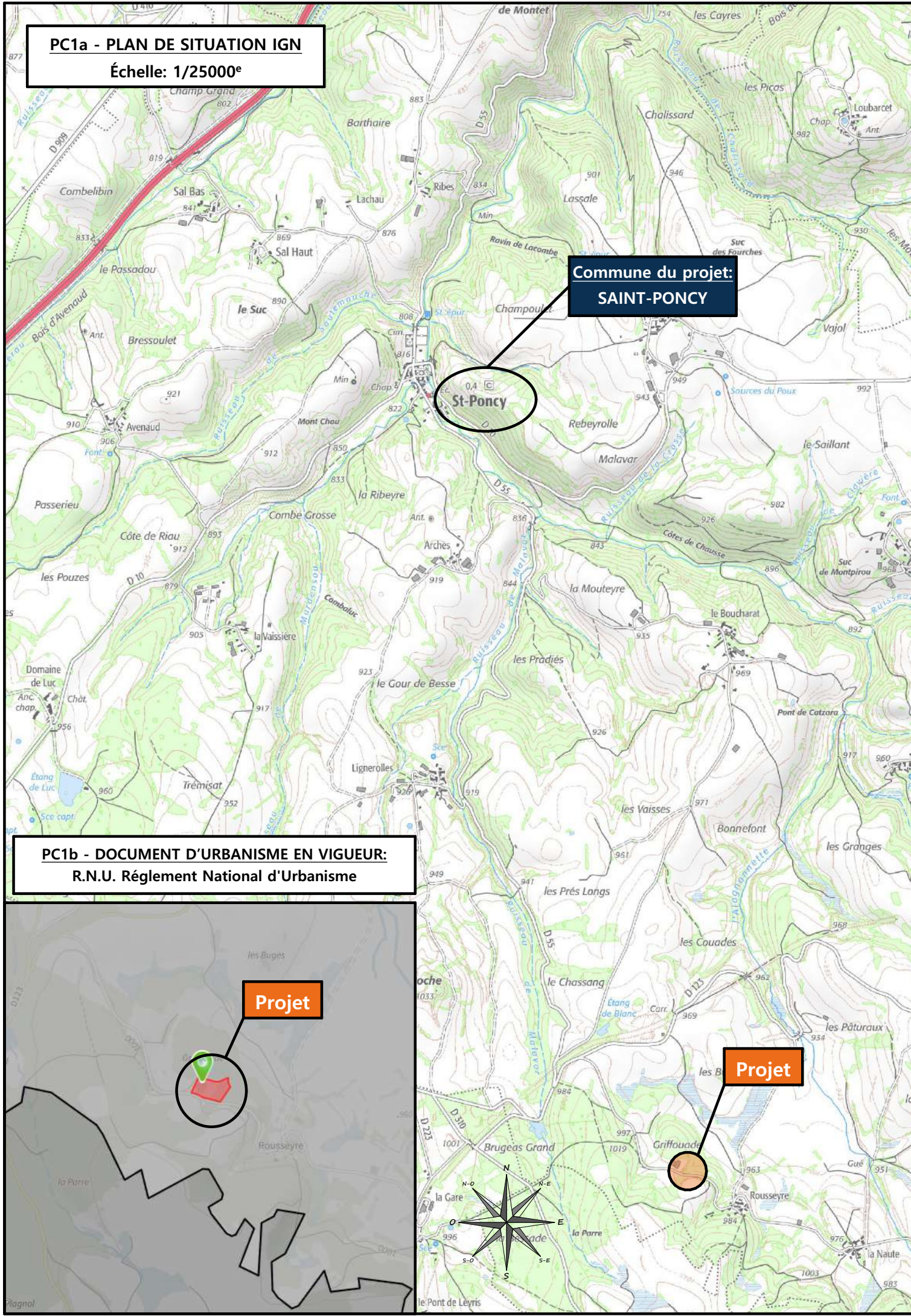
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	14/10/2024	J.G.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>

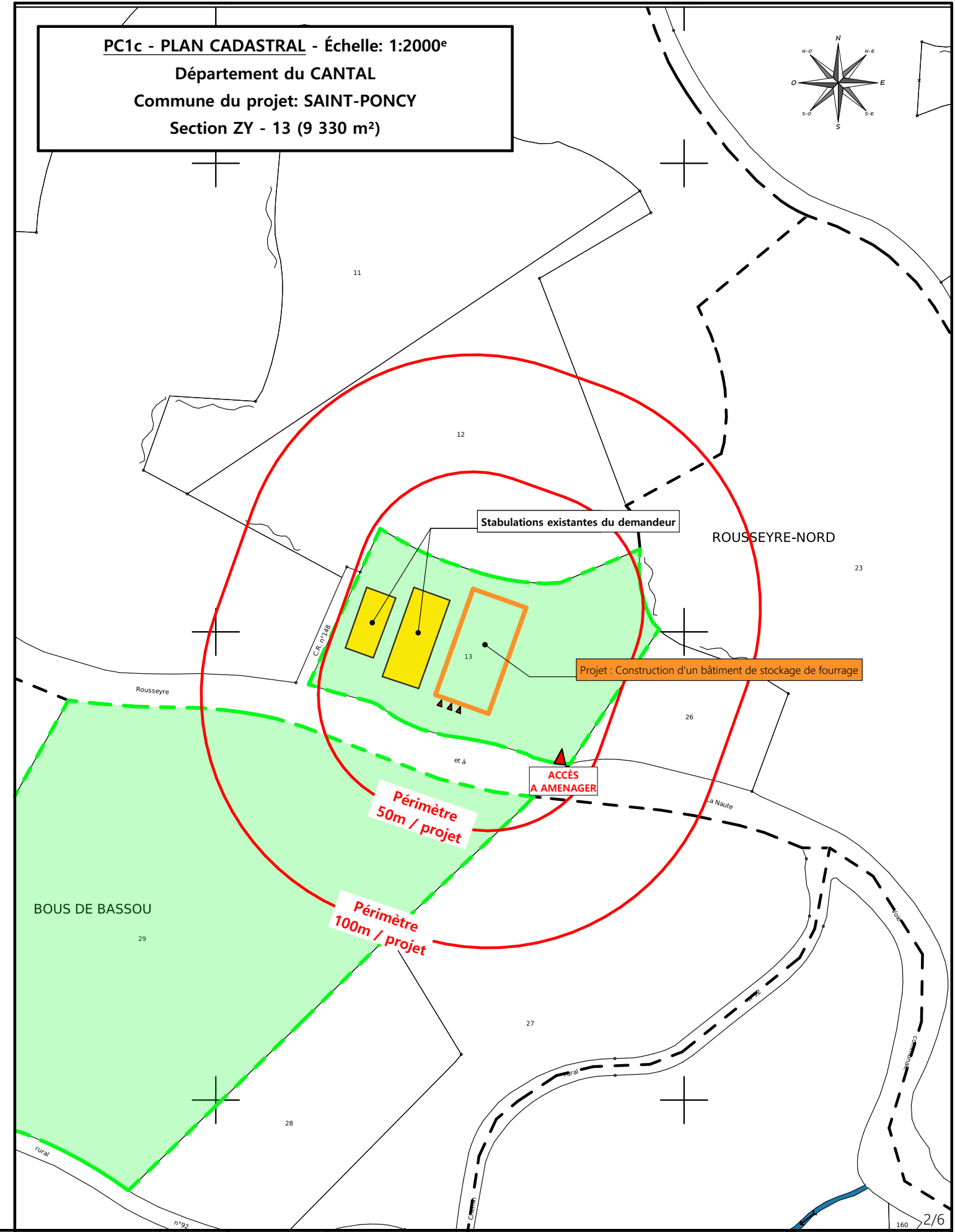
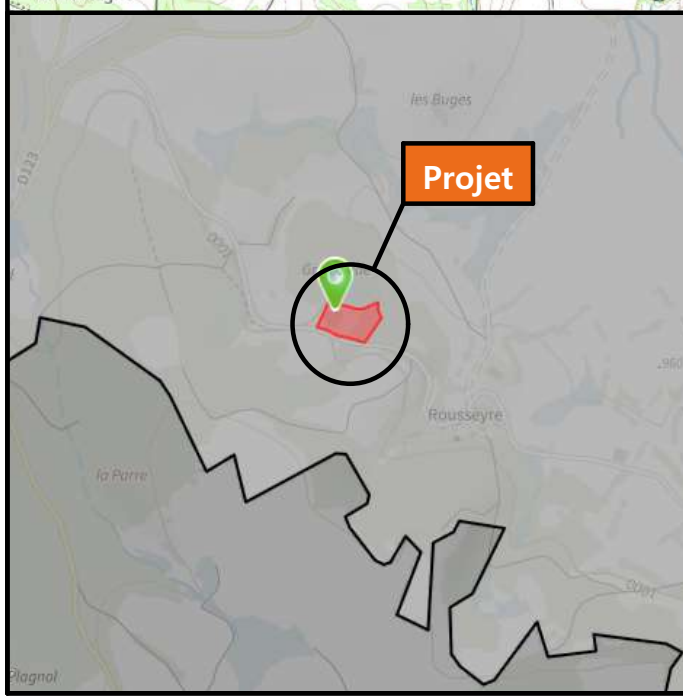




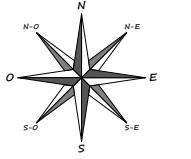
**PC1a - PLAN DE SITUATION IGN**  
Échelle: 1/25000<sup>e</sup>

**Commune du projet:  
SAINT-PONCY**

**PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:**  
R.N.U. Règlement National d'Urbanisme



**PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1:2000<sup>e</sup>**  
Département du CANTAL  
Commune du projet: SAINT-PONCY  
Section ZY - 13 (9 330 m<sup>2</sup>)



**Projet:** Construction d'un bâtiment à usage de stockage de fourrage avec une couverture photovoltaïque

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**Maitre d'ouvrage:** PELEGRY Daniel - Rousseyre 15500 SAINT-PONCY

**PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE**

**PC1a,b,c** | **Éch: -**

Aurillac, le 14/10/2024

**SICA HR 15**  
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre  
Architecte: Audrey ESCOT

Dessiné par: Julie GINISTY

N° Client: 2013



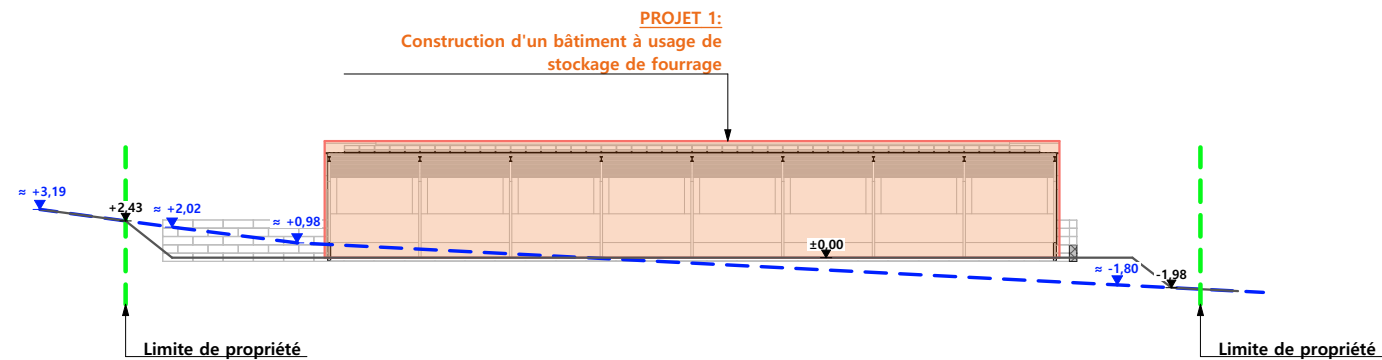
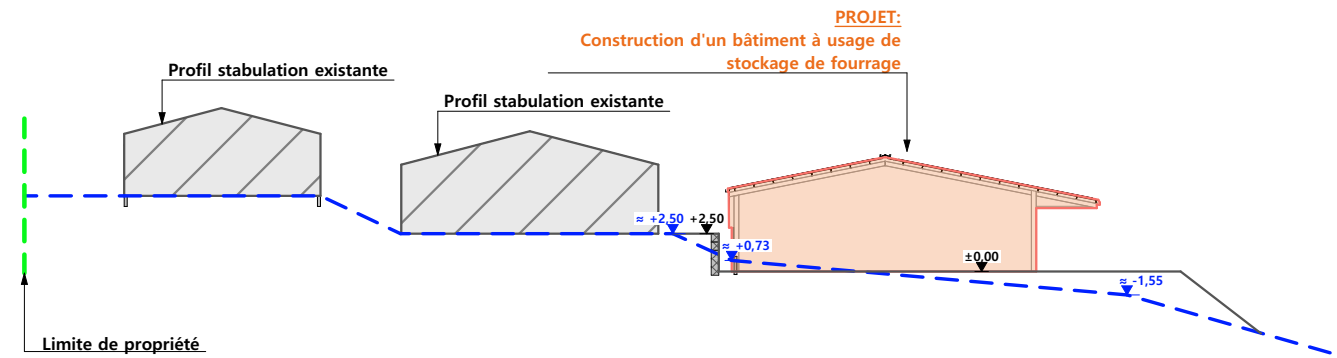




## PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1/500<sup>e</sup>

COUPE TN1 - 1:500



COUPE TN2 - 1:500

# PC4 - Notice descriptive

## A) ETAT DES LIEUX

- Adresse et référence(s) cadastrale(s) : Le projet est situé à « Griffouade », sur la commune de SAINT-PONCY.

Parcelle(s) en propriété : ZY 13

Surface totale : 9 330 m<sup>2</sup>

Parcelle appartenant au demandeur pour installation de la poche souple (réserve incendie) : ZY 29 (32 750 m<sup>2</sup>)

- Accès : Deux accès, un à l'ouest, par le chemin rural n°48 et un au sud par une voie communale.
- Constructions dans un rayon 100m/50m : Dans un rayon de 100 m, il n'y a que des constructions appartenant au demandeur.
- Point d'eau cadastré à 35m : sans objet
- Construction(s) existante(s) sur la propriété :

La propriété est déjà occupée par deux bâtiments agricoles à usage de stabulation. Ils sont en maçonnerie avec une couverture de teinte rouge ou grise.

- Topographie :

Le terrain est en pente, le point haut se trouve à l'est et le point bas à l'ouest. Les bâtiments existants sont construits à deux altimétries différentes afin de s'adapter au mieux à la topographie.

- Raccordement existant : Les bâtiments existants sont déjà raccordés aux réseaux communaux.
- Périmètre de protection d'un monument historique : sans objet

## B) PROJET ET IMPLANTATION

- Présentation du projet :

Le projet de M. PELEGRY consiste à construire un bâtiment de stockage de plan rectangulaire, parallèle aux bâtiments existants et aux courbes de niveau.

- Déblais / Remblais : Le projet sera implanté sur une plateforme plus basse que les paliers actuels. Cela permettra de s'adapter au mieux à la topographie du terrain et ainsi éviter les mouvements de terres.
- Aménagement des abords : Des blocs de béton empilables serviront de mur de soutènement afin de limiter la surface aménagée et être au plus près du bâti existant. Dans cette optique, les abords ne seront accessibles par véhicule qu'en façade sud et, potentiellement, en façade est.
- Accès : Un accès sera créé au sud-est de la parcelle.

- Nécessité agricole :

Ce bâtiment servira à stocker le fourrage de l'exploitation (foin/paille) et à réaliser deux boudins d'ensilage (ensilage herbe et maïs) qui répondront aux besoins du cheptel de l'exploitation (boudins de 50m de long environ). L'unité est donc dimensionnée afin de répondre à la mise en place de ces moyens de stockage. Elle permettra également la reprise de la matière stockée pendant la période hivernale (zone de retournement et travail à l'abri : amélioration du confort de travail de l'éleveur).

L'objectif est également d'améliorer la conservation des produits stockés en évitant l'échauffement du front d'attaque par le soleil. Les produits stockés dans ce projet sont en grande partie produits sur l'exploitation.

- ICPE/RSD : ICPE 1530
- Effluents : Sans objet
- Réseaux / Traitement EP :

Ce nouveau bâtiment sera raccordé aux réseaux d'AEP existant et desservant d'ors et déjà l'exploitation et les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel ou dans la poche incendie.

- Matériaux :

Les matériaux et teintes choisies sont :

Structure : métallique

Façades : mur préfabriqué h. = 1m

Bardage métallique imitation bois + translucides

Menuiseries : Portes sectionnelle : RAL 7022

Couverture : acier anticondensation RAL 7022 avec panneaux photovoltaïques sur l'intégralité de la toiture (cadres et panneaux de couleur noire)

La citerne souple sera de couleur grise 120m<sup>3</sup>.

- Végétation :

La végétation sera supprimée uniquement pour créer la voie d'accès. Les talus créés seront revégétalisés.

## CONCLUSION

Le projet, dans son implantation, a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement (paysager et bâti). Il permet une amélioration des conditions de travail de l'agriculteur en s'adaptant au mieux à la topographie actuelle.

4/6

Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stockage de fourrage avec une couverture photovoltaïque

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Maitre d'ouvrage: PELEGRY Daniel - Rousseyre 15500 SAINT-PONCY

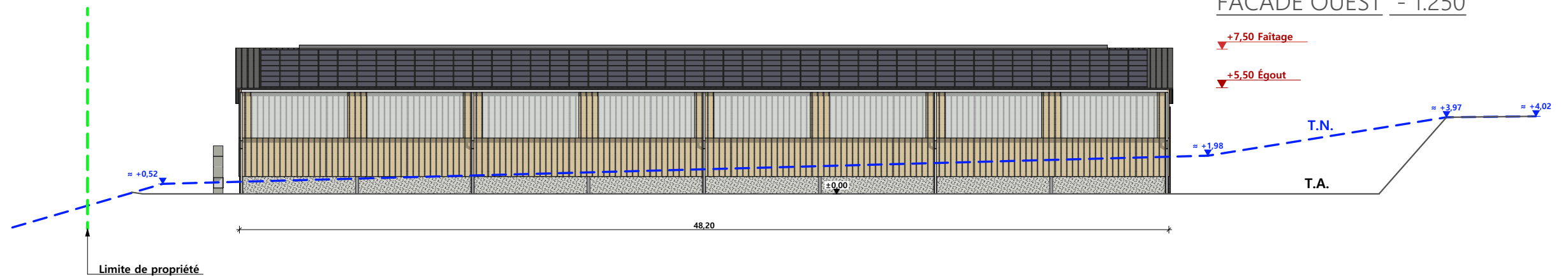
**COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE**

PC3-4 | Éch: -  
Aurillac, le 14/10/2024

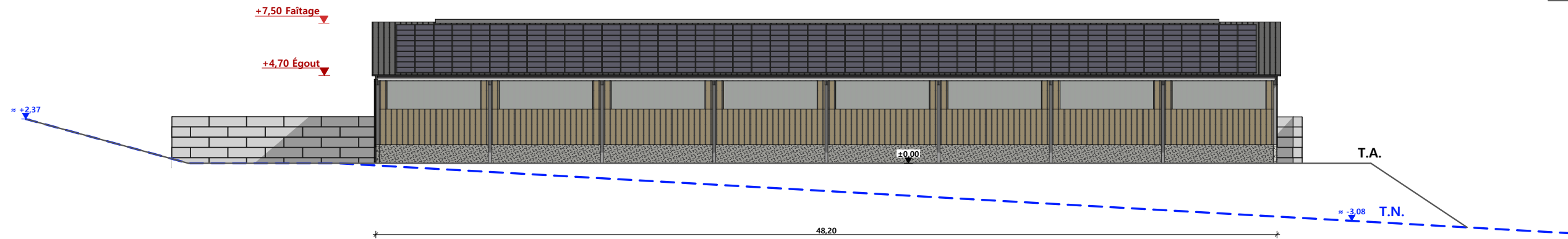
Dessiné  
par:  
Julie GINISTY



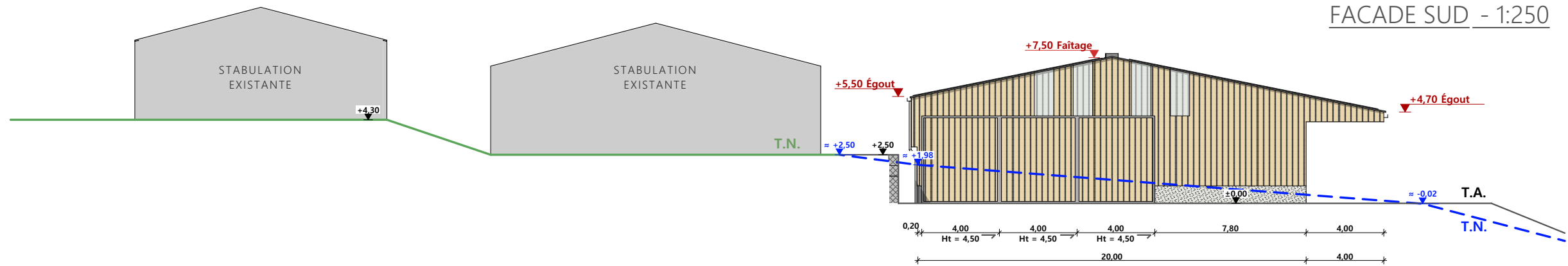
FACADE OUEST - 1:250



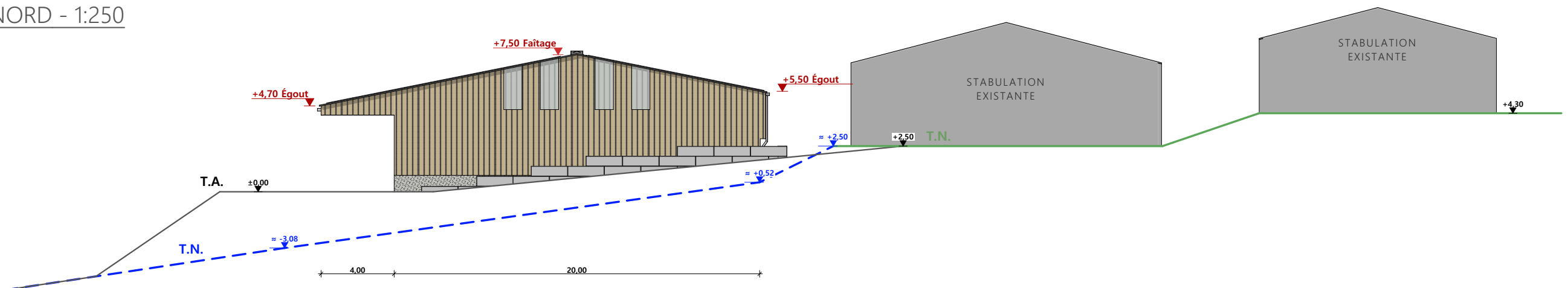
FACADE EST - 1:250



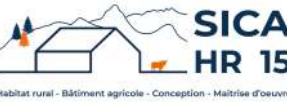
FACADE SUD - 1:250



FACADE NORD - 1:250



Maçonnerie : murs béton brut, hauteur visible = 1m  
 Charpente : charpente métallique  
 Couverture : tôle acier anti-condensation teinte "graphite" RAL 7022 et panneaux photovoltaïques : cadres et panneaux de couleur noire  
 Bardage : acier imitation bois  
 Porte : acier imitation bois

N° Client: 2013	Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stockage de fourrage avec une couverture photovoltaïque		Dessiné par: Julie GINISTY	
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage: PELEGRY Daniel - Rousseyre 15500 SAINT-PONCY			
<b>PLAN DE FACADES</b>			PC5b	Éch: 1:250 <sup>e</sup>
			Aurillac, le 14/10/2024	
			Architecte: Audrey ESCOT	



PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3




PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



N° Client: 2013	Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stockage de fourrage avec une couverture photovoltaïque		Dessiné par: Julie GINISTY	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte: Audrey ESCOT
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage: PELEGRY Daniel - Rousseyre 15500 SAINT-PONCY			
<b>DOCUMENT GRAPHIQUE</b>		PC6-7-8	Éch: -	
		Aurillac, le 14/10/2024		



# DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **PELEGRY Daniel**  
**Rousseyre**  
**15500 SAINT-PONCY**

Localisation  
du/des projet(s): **GRIFFOUADE**  
**15500 SAINT-PONCY**

## Description du projet de construction

1. Construction d'un bâtiment à usage de stockage de fourrage avec une couverture photovoltaïque.
2. Poche souple (réserve à incendie)

## Constitution du dossier

DET1	VUE AU SOL	1:200
DET2	COUPES DE PRINCIPE A	1:100
DET3	PERSPECTIVES 3D	



Conseiller Bâtiment:  
**Jérôme DELARBRE**

Chambre d'agriculture du Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 00



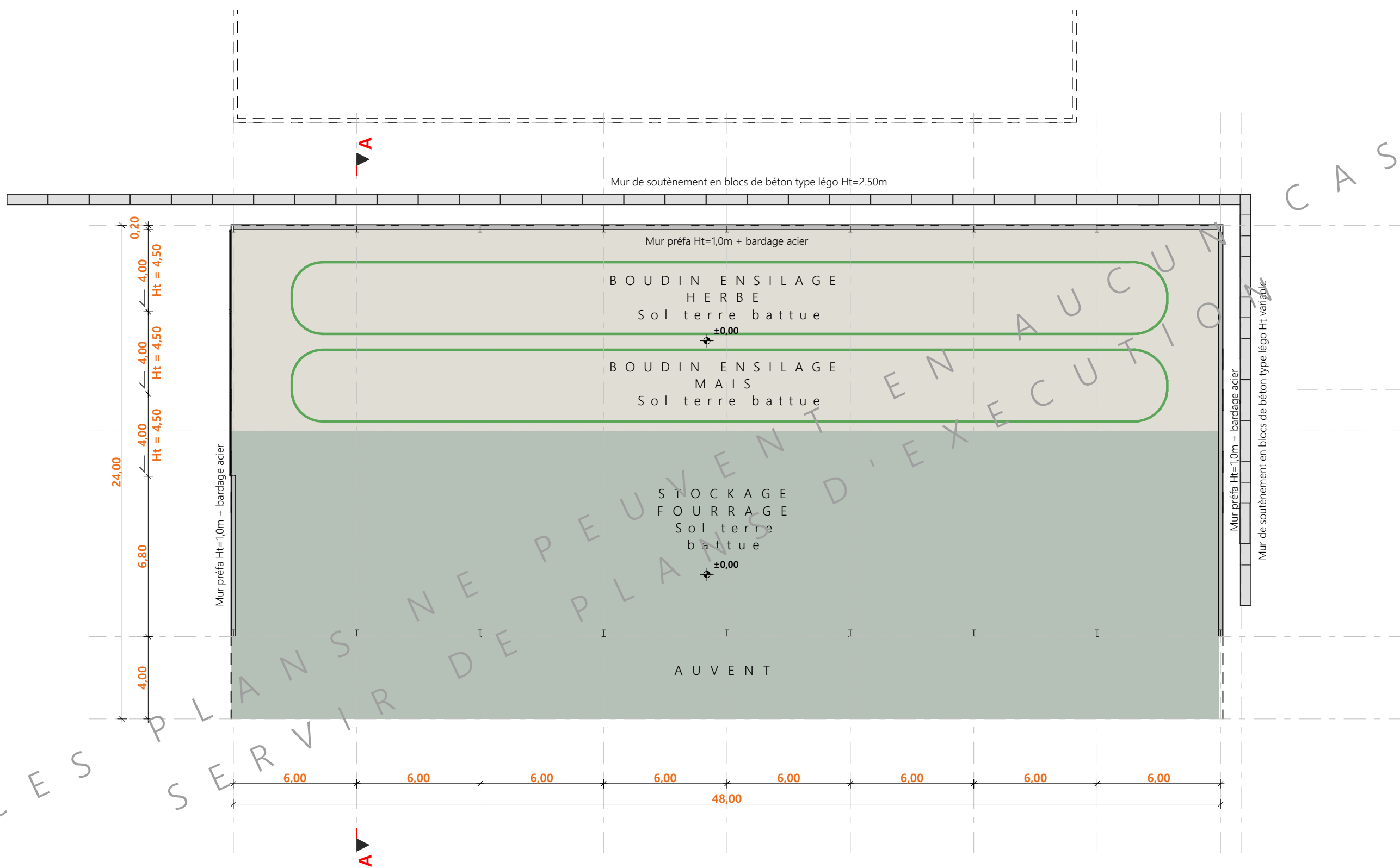
**Aurillac, le 14/10/2024.**

Dessiné par:  
**Julie GINISTY**

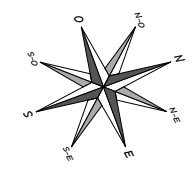
N° Client: 2013	N° Document: TECH01	N° de page: 1/4
--------------------	------------------------	--------------------

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.  
Ils ne sont pas nécessaires pour l'instruction du permis de construire.  
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.  
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	14/10/2024	J.G.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>



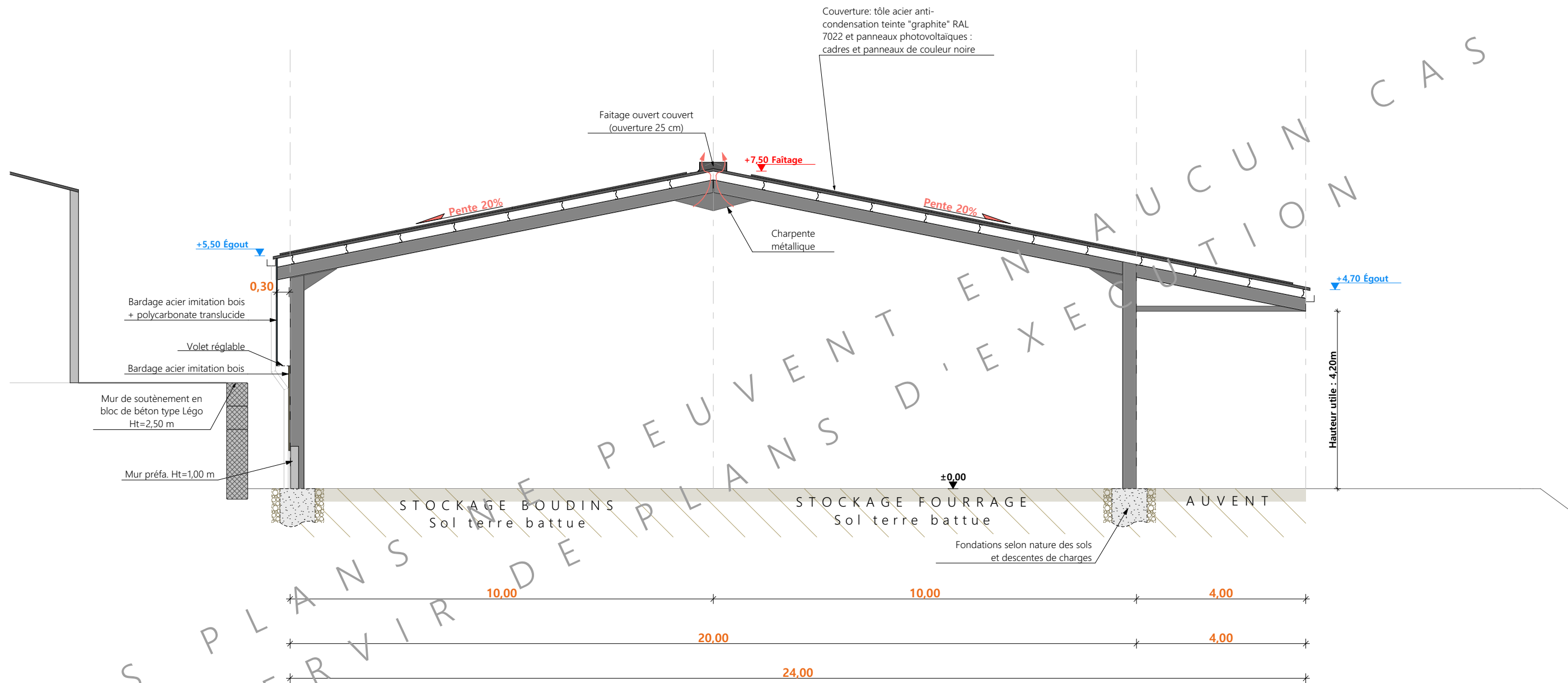
±0.00 Niveau Terrain Naturel  
 ±0.00 Niveau Terrain Aménagé



N° Client: 2013	Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stockage de fourrage avec une couverture photovoltaïque		Dessiné par:	
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Julie GINISTY	
	Maitre d'ouvrage: PELEGRY Daniel - Rousseyre 15500 SAINT-PONCY		Conseiller Bâtiment:	
<b>VUE AU SOL</b>		DET1	Éch: 1:200 <sup>e</sup>	Jérôme DELARBRE
		Aurillac, le 14/10/2024		





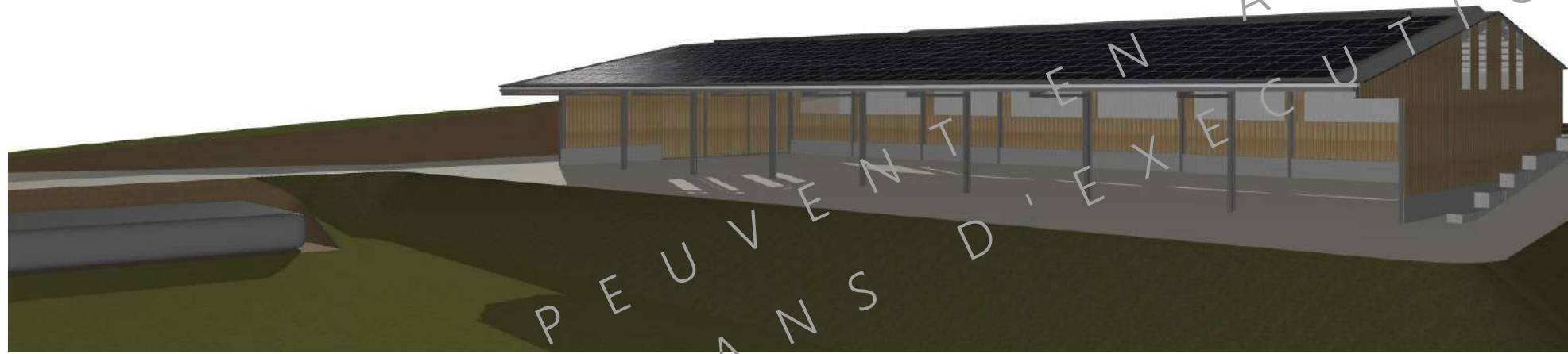


COUPE A - 1:100

N° Client: 2013	Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stockage de fourrage avec une couverture photovoltaïque		Dessiné par:	
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Julie GINISTY	
	Maître d'ouvrage: PELEGRY Daniel - Rousseyre 15500 SAINT-PONCY		Conseiller Bâtiment:	
<b>COUPES DE PRINCIPE A</b>		DET2	Éch: 1:100 <sup>e</sup>	Jérôme DELARBRE
		Aurillac, le 14/10/2024		







CES PLANS NE PEUVENT EN AUCUN CAS SERVIR DE PLANS D'EXECUTION

N° Client: 2013	Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stockage de fourrage avec une couverture photovoltaïque		Dessiné par:	
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Julie GINISTY	
	Maître d'ouvrage: PELEGRY Daniel - Rousseyre 15500 SAINT-PONCY		Conseiller Bâtiment:	
<b>PERSPECTIVES 3D</b>		DET3	Éch: °	Jérôme DELARBRE
		Aurillac, le 14/10/2024		

